

Le Courrier

de Fay-lès-Nemours

Numéro Spécial

FLASH INFOS DU 21/01/2016

1. Travaux d'enfouissement des lignes électriques

Les futures éoliennes du parc d'Arville seront connectées au poste source RTE de Fay-lès-Nemours. Un câble électrique devra être enterré depuis la sortie du poste jusqu'au site de production. Les travaux débiteront à partir des vacances scolaires de février afin de déranger le moins possible les transports scolaires.

L'entreprise Forage du Nord Ouest sera chargée des traversées de routes et des forages en sous-sol et S.L.T.P. de la tranchée d'enfouissement du câble haute tension. Ces deux entreprises, mandatées par ERDF, seront présentes pendant dix semaines sur la commune.

Elles effectueront par la même occasion un renforcement du câble alimentant le poste de transformation au stade qui dessert le parc. Cette modification de la section du câble nous permettra d'alimenter correctement les aménagements prévus.

Nous vous recommandons la plus grande prudence pendant la durée des travaux.

2. Tous au théâtre dimanche 7 février !

Si vous souhaitez partager un moment de gaîté communicative, venez nombreux voir la pièce « Panique au ministère » jouée par une troupe tonique et joyeuse dont l'un des rôles principaux est tenu par un jeune fayssien dont le talent vous séduira... voir le flyer joint.

« Les Polykandres » reverseront 1€ par entrée perçue au profit de la Fondation du patrimoine pour abonder les dons pour la restauration du toit de l'église.

3. Calendrier des collectes sélectives (poubelles jaunes)

En même temps que ce Flash Infos, nous vous distribuons le calendrier du ramassage des poubelles jaunes édité par le S.M.E.T.O.M. de la Vallée du Loing. Ce document comporte tous les conseils utiles pour bien trier ses déchets ainsi que les conditions d'accès aux déchèteries locales. Nous vous remercions du soin que vous prendrez à respecter ces consignes.

4. Soutien à Monsieur Claude JAMET, maire de Bagnaux-sur-Loing

Ceux qui étaient parmi nous samedi matin lors de la cérémonie des vœux ont été touchés par la prise de parole de Claude Jamet à propos de sa comparution le 14 mars prochain au tribunal correctionnel de Fontainebleau et nous ont demandé comment faire pour lui témoigner leur soutien.

L'an dernier, pour la même raison, le conseil municipal de Fay avait adopté à la majorité (9 voix pour-2 abstentions) la motion de soutien suivante :

« Monsieur Claude Jamet a été mis en examen pour avoir voulu soutenir et défendre l'emploi de 212 salariés de la société PREVENT GLASS de Bagnaux sur Loing. Une plainte a été déposée contre lui pour entrave à la liberté des enchères suite à son enchaînement aux portes de l'usine. Loin de vouloir entraver la liberté des enchères, il souhaitait surtout par cet acte symbolique, témoigner de son soutien vis-à-vis des salariés de PREVENT GLASS et relancer la bataille de l'emploi.

Comprenant les raisons qui ont amené Monsieur Claude Jamet à une telle action et convaincu qu'à aucun moment il n'a cherché à nuire, le conseil municipal souhaite que soient abandonnées les poursuites à son encontre. »

Aujourd'hui, les personnes qui le désirent peuvent se rendre sur le site www.petitions24.net

5. **Club photo « UN CLIC »**

Une erreur s'étant glissée dans les flyers émis par le club, nous vous redonnons les contacts exacts :

Tél : 07 56 99 75 72 mail : contact@un-clic.fr - site web : www.un-clic.fr

Le club est ouvert à tous, les jeudis soirs à 20 h et les dimanches matins à 10 h.

**Pour le Maire, Christian PEUTOT
Michèle DELBARRE – CHAMPEAU
Adjointe au Maire**



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

lundi, mardi, vendredi : de 16h30 à 18h

jeudi : de 10h30 à 12h

permanence du Maire et des Adjointes
sur rendez-vous

Mairie : 01 64 28 10 76 - fax 01 64 78 03 92

Mail : mairie-de-fay-les-nemours@wanadoo.fr